

## RECOMMANDATION CONCERNANT LA FACTURATION DES ANESTHESIQUES VOLATILS

### 1. Quantité normisée de volatils consommés par minute d'anesthésie avec 2l/min de gaz frais

Sévoflurane adulte 0.15 ml/min enfant 0.25 ml/min

Desflurane 0.6 ml/min

Isoflurane 0.1 ml/min

Remarque : pour les enfants sous sévoflurane il existe une autre méthode de calcul en raison d'un besoin accru (MAC). De plus si l'induction a lieu sous sévoflurane, il est autorisé de facturer la consommation supplémentaire selon point 3 ci-dessous.

### 2. Calcul du coût des anesthésiques volatils chez l'adulte

*Consommation totale = consommation moyenne par minute x durée d'utilisation*

$$\text{Consommation totale (ml)} \times \frac{\text{Prix du flacon de volatil (CHF)}}{\text{Contenu du flacon (ml)}} = \text{Coût en anesthésique volatil}$$

La durée d'utilisation (de vaporisation) correspond aux positions TARMED 28.0120 – 28.0160 relatives aux temps opératoires (i.e. avec temps de préparation et de finition).

Consommation moyenne par minute : voir point 1.

### 3. Induction par inhalation de sévoflurane chez l'enfant ou l'adulte

En cas d'induction par inhalation pure au sévoflurane en lieu et place d'une induction intraveineuse, la quantité suivante de sévoflurane peut être facturée selon la méthode suivante :

Pour les enfants, **un forfait de 12 ml** de sévoflurane est facturable.

Pour les adultes : calcul de base:

Durée environ 15 minutes, concentration de Sévoflurane 4 Vol%, débit de gaz frais 4l/min